

Mairie de Réaumont



RENTRÉE SCOLAIRE 2025-2026

Madame, Monsieur, chers parents,

Votre ou vos enfants sont ou vont être scolarisés à l'école maternelle de Réaumont. Afin de bénéficier des services périscolaires, vous devez disposer d'un Compte Famille, pour procéder à l'inscription en cantine et en garderie sur le site ISSILA : <http://reaumont.issila.com>

L'inscription doit être renouvelée chaque année et vous devez être à jour dans le paiement des factures antérieures.

Vous trouverez ci-joint :

✍ **Le règlement intérieur concernant la restauration et la garderie périscolaire (à lire et à conserver par vos soins).**

✍ **Les documents suivants à renseigner, à signer et à remettre impérativement auprès de Carine DELL'ACQUA à l'école ou en Mairie, le 20 JUIN 2025 au plus tard.**

- La fiche de renseignements concernant la restauration et la garderie périscolaire.
- La fiche de renseignement pour le transport scolaire (le cas échéant).
- Le règlement financier et l'autorisation de prélèvement, qui devra être accompagnée de votre RIB, si vous optez pour le prélèvement automatique (uniquement en cas de changement ou de nouvelle adhésion).
- L'attestation d'assurance de responsabilité civile extrascolaire pour l'année scolaire en cours.
- Fiche sanitaire
- Attestation quotient CAF

A compter de la réception de votre dossier, nous allons procéder à la création et l'activation de votre compte ISSILA.

Ensuite vous pourrez accéder au service ISSILA début aout pour inscrire votre enfant à la cantine et/ou à la garderie. Même si vous pensez ne pas avoir besoin des services périscolaires, nous conseillons de nous retourner les documents demandés, en cas d'imprévu au cours de l'année.

Pour vous identifier :

IDENTIFIANT : les 3 premières lettres du prénom de votre enfant suivies des 3 premières lettres de son nom de famille

MOT DE PASSE : date de naissance de votre enfant (vous pourrez ensuite le modifier)

Exemple : Hugo REAUMONT né le 02 avril 2017

Identifiant : hugrea

Mot de passe : 02042017

Les comptes déjà existants restent inchangés

Vous devez renseigner ou actualiser – Dans l'onglet TABLEAU DE BORD Familial – et pour CHAQUE ENFANT :

LES INFORMATIONS / RESPONSABLES LEGAUX / SERVICES SCOLAIRES
Démarche obligatoire pour avoir accès aux calendriers d'inscription restauration et garderie, à la rentrée scolaire.

Afin de vous accompagner dans vos démarches, une permanence sera assurée par Carine DELL'ACQUA sur RDV de 14h-16h les jours suivants :

- Lundi 30 juin
- Mardi 1er juillet
- Jeudi 03 juillet
- Vendredi 04 juillet
- Lundi 07 juillet de 09h00 à 12h00

Coordonnées de Carine DELL'ACQUA pour toute question relative au dossier d'inscription : 06.38.09.09.85 et carine.dellacqua@mairie-reaumont.fr

Vous remerciant pour votre prompt retour, et restant à votre disposition pour tout renseignement que vous jugerez utile, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

Le Maire,
Monsieur Patrick MOREL

L'Adjointe aux affaires scolaires,
Madame Françoise MOLLIER-SABET

Le règlement, ainsi que tous les documents sont disponibles sur simple demande auprès du Secrétariat de Mairie et téléchargeable sur le site internet : <https://mairie-reaumont.fr/>